Image not found or type unknown

UN ARTISTE PEUT-IL ÊTRE MICRO-ENTREPRENEUR

Conseils pratiques publié le **20/01/2022**, vu **742 fois**, Auteur : Baum & Cie

Un artiste ne peut pas opter pour le statut de micro-entreprise ...

Un artiste ne peut pas opter pour le statut de micro-entreprise (auto-entrepreneur) pour des activités qui entrent dans le champ du régime social des artistes-auteurs (travailleurs indépendants) ou dans celui du régime des artistes-interprètes (salariés intermittents). Le régime du micro-entrepreneur est parfois incompatible ou limité pour certaines activités

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés